

Cette formation disciplinaire s'ajoute à la formation « gestion de classe » et est destinée à l'ensemble des professeurs contractuels qui y sont inscrits automatiquement dès leur nomination sur un poste. Elle est articulée autour de deux dispositifs :

- Deux journées de formations sont organisées chaque année. Elles permettent d'aborder collectivement les thèmes indispensables à notre métier.
- Une formation « à distance » sur la plateforme M@gistère (<https://magistere.education.fr/ac-nantes/course/view.php?id=3343>). Ce parcours a été conçu pour être utile aussi bien aux professeurs dont c'est la première expérience d'enseignement qu'aux plus expérimentés. Pour les professeurs nouvellement nommés, elle a un caractère obligatoire, et a pour objet de fournir les bases essentielles et de répondre rapidement aux difficultés ou questions auxquelles l'enseignant pourrait être confronté.

Ces deux dispositifs sont liés, les journées de formation pouvant être préparées par des activités proposées sur la plateforme M@gistère. C'est également sur cette plateforme que peuvent être rassemblés les travaux effectués lors des journées de formation.

Pour toute information ou difficulté, vous pouvez contacter le formateur : [jean-paul.lebel@ac-nantes.fr](mailto:jean-paul.lebel@ac-nantes.fr)